

COMPTE-RENDU DE LA SESSION "EUROPE VERTE" DU 16 FÉVRIER 2024

BLANCHE GAFFINEL & BENOÎT TERRIEN-CHARON, PROMOTION 2023-2024
DE L'ACADÉMIE NOTRE EUROPE



Lors de la sixième session de l'Académie Notre Europe consacrée à l'Europe verte, le 16 février 2024, nous avons eu le plaisir de pouvoir échanger avec Pierre Larroutour, député européen membre du groupe S&D. La discussion a porté sur la capacité de l'Union européenne à répondre à la crise climatique par son Pacte vert et comment celui-ci peut être approfondi.

Quelle(s) réponse(s) européenne(s) face à la crise climatique ?

Le Pacte vert pour l'Europe a été présenté en 2019 par la Commission européenne comme la nouvelle stratégie ambitieuse de croissance et de réduction des émissions de gaz à effet

de serre. Cette politique a été placée en tête des priorités de son mandat par la Présidente de la Commission, Ursula von der Leyen.

Le député a tenu à rappeler l'urgence climatique en faisant observer la hausse des taux d'assurance pour couvrir les risques liés aux événements climatiques et naturels extrêmes. Cette hausse des coûts est une conséquence directe du changement climatique. Par exemple, les feux de forêts des dernières années ont compensé les baisses d'émissions de carbone liées au ralentissement économique de la crise de Covid-19.

Dès lors, face à cette urgence, le Pacte vert représente une grande évolution dans la politique européenne et repose sur plusieurs initiatives clés, dont, entre autres, la mise en place d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières et le parachèvement d'un système d'échange de quotas d'émission carbone.

Selon le député européen, le principal défi auquel fait aujourd'hui face le Pacte vert est une mauvaise application de ses dispositions et la dilution de sa substance au fil des négociations.

Le député rappelle également plusieurs initiatives que la Commission a été incapable de mener à bien, telles que la mise en place d'une écotaxe ou la création de villes sans voitures (favorisant les pistes cyclables par exemple), notamment, selon lui, sous l'influence de certains lobbies.

Pour faire face à cette inaction, Pierre Larrouturou propose depuis 2016 une taxe sur les transactions financières (TTF) qui pourrait à la fois financer la transition écologique et limiter les effets sociaux néfastes du changement climatique, puisqu'elle pourrait rapporter jusqu'à 60 milliards d'euros. Cette taxe pourrait être mise en place par la BCE et permettrait également de financer l'aide au développement en faveur de la transition écologique dans les pays en développement.

En effet, il rappelle qu'une tonne de carbone, peu importe où elle est émise, représente une pollution supplémentaire qu'il convient de gommer. La politique de transition écologique portée par l'Union européenne représente donc un enjeu géopolitique.

Le député préconise également l'injection de liquidités supplémentaires dans le circuit monétaire afin de lutter contre le changement climatique comme cela avait été réalisé en 2014 pour soutenir la croissance sur les marchés financiers.

En ce qui concerne, finalement, la crise agricole, Pierre Larrouturou souligne que la principale revendication des agriculteurs est celle d'un revenu décent, et rappelle donc que la transition écologique doit avant tout être juste, et s'accompagner d'un soutien financier lorsque nécessaire pour corriger les chocs qu'elle induit.